

Entre nous

N°69

Octobre 2007



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

La saison d'été est terminée, c'est le moment pour nous de vous relater les activités de notre Association durant cette période dense pour elle. Il y a bien sûr les sorties organisées par Christiane, la réunion d'information, le concours de pétanque, manifestations maintenant traditionnelles. Vous trouverez aussi dans ce bulletin un compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération des Associations de Résidents de Montagne, la rubrique Quoi de neuf à Châtel, la situation des projets en cours et une relation des derniers évènements survenus. Nous vous informons également de la signature d'une Convention de partenariat avec Radio Châtel RTL2 qui nous permettra de vous informer de manière directe et plus proche encore aux périodes de fréquentation importante de la station. Cela constitue un bulletin « Entre Nous » riche et varié que nous avons souhaité le plus illustré et convivial que possible. Tous ces sujets seront développés et débattus lors de notre prochaine Assemblée Générale programmée le 27 décembre prochain. D'ici là et dans l'espoir de vous y rencontrer très nombreux, bonne lecture. Gérard VAN LOO

Assemblée Générale de la Fédération française des Associations de Résidents de stations de Montagne

L'A.G. de la Fédération à laquelle l'AARC est adhérente s'est déroulée le 9 août à Chamonix. J'y ai participé avec Patrick HAMEL, vice président. Comme je l'avais évoqué dans le dernier bulletin, le thème choisi concernait l'eau sous tous ses aspects, ressources, utilisation, neige artificielle etc... Chaque association représentée était invitée à rédiger un rapport sur la situation dans sa station. Une bonne moitié, dont l'AARC l'avait fait et c'est sur la base de ces états des lieux que le débat s'est engagé. Les avis sont partagés et certaines stations dont les ressources sont insuffisantes s'interrogent sur la nécessité d'arrêter la fabrication de neige de culture ! Ce n'est pas le cas de Châtel et j'ai affirmé notre conviction de la nécessité de la poursuivre de manière raisonnable certes, mais dans l'esprit du développement durable que j'ai développé dans le dernier « Entre Nous ». Nous n'étions pas les seuls de cet avis et le débat fut riche et animé. L'étape à venir est la rédaction d'un rapport de synthèse de ces débats, qui seront sans doute complétés lors de la prochaine rencontre programmée à Paris le 7 décembre prochain, rencontre à laquelle j'assisterai. Après validation de ce



rapport de synthèse par l'ensemble des Associations membres de la Fédération, il sera transmis aux autorités Régionales et Nationales en charge des questions environnementales en montagne et sera également transmis à la Presse. Il sera publié dans notre site et sans doute dans notre bulletin dès qu'il sera validé.

A cette réunion était invité Jean François COURTIN, Président de l'Association Mountain Wilderness, qui a pour but la défense de la Montagne et de son espace en général. Toutes les thèses qu'il a évoquées ne recueillent pas notre assentiment mais le débat que nous avons eu avec lui a permis d'évoquer de nombreux thèmes dont certains fort intéressants, comme la réglementation nécessaire des loisirs motorisés, le nettoyage des installations obsolètes et inutilisées etc...

Gérard VAN LOO

Convention de Partenariat avec Radio Châtel RTL2

Nous n'avions, depuis la suppression du tableau d'affichage réservé aux Associations, pratiquement aucun moyen de vous informer à Châtel. Cet été nous avons pu poser quelques affiches à l'Office de Tourisme, grâce à la collaboration de celui-ci, du Président Mr VESIN et de son Directeur Jean François VUARAND. Cependant nous étions à la recherche d'un vecteur de communication plus rapide et surtout permanent. Par ailleurs nous entretenons de très bonnes relations avec Radio Châtel et nous utilisons l'antenne lorsque nous sommes présents dans la station pour vous informer, vous les adhérents de l'AARC, mais aussi les autres résidents et tous les auditeurs de la Radio !

Thierry WEIGERT, animateur et responsable de Radio Châtel nous a donc proposé une convention de partenariat qui enrichit les relations existantes entre nous. En résumé, aux termes de cette convention, qui n'entraîne aucune rétribution de notre part, Radio Châtel RTL2 s'engage à publier sur son antenne toutes les informations que nous souhaitons communiquer, à ouvrir son antenne aux membres du Comité de l'AARC pour des interviews sur tout sujet nous concernant et à nous fournir dans la limite des stocks disponibles, le matériel de dotation pour nos manifestations. L'AARC, s'engage quant à elle à fournir bien entendu les informations nécessaires, à imprimer le logo de Radio Châtel sur toutes nos publications et à apposer sur le terrain de nos manifestations le marquage publicitaire de la radio. Nous avons considéré cette offre de partenariat, les membres du comité et moi-même, très intéressante pour les deux parties et l'avons donc approuvée. J'ai donc signé cette convention et c'est pour cette raison que vous trouvez sur le présent bulletin « Entre Nous » comme sur les prochains, le logo de Radio Châtel. Nos amis de l'AARCA à la Chapelle d'Abondance ont également signé cette convention. Je vous engage donc pour connaître les messages que nous vous adressons, à écouter Radio Châtel RTL 2 en particulier entre 8h et 10h et entre 17h et 19h lorsque vous séjournez à Châtel !



C'est en présence de 110 adhérents, que s'est déroulée notre réunion d'information cette année au restaurant «LES CONTREBANDIERS» à CHATEL.

Gérard VAN LOO, prend la parole, et après avoir remercié tous les participants à cette réunion pour leur présence nombreuse, donne quelques informations sur notre Association, qui regroupe cette année 560 adhérents. Une quarantaine de personnes ont été radiées car malgré 2 ou 3 rappels elles n'ont pas réglé leur cotisation. Nous enregistrons 22 à 23 nouveaux adhérents inscrits cette année, ce qui n'a pas compensé les départs. Le comité en réunion a décidé d'organiser une opération de publicité et d'information l'année prochaine. Elle sera ciblée en direction des résidents qui ne sont pas adhérents et en particulier les nouveaux résidents. L'idée est d'organiser une ou deux réunions dans la salle de la Musardière, pour leur faire découvrir nos actions depuis 19 ans et leur présenter des photos sur nos activités.

Après un entretien avec Jean François VUARAND, un affichage de nos activités a été mis en place dans l'Office de Tourisme, près de la boîte aux lettres de l'Association. En effet nous n'avions plus de moyen de communiquer avec vous depuis que le panneau des Associations (face à l'Office de Tourisme) a été enlevé. Nous avons aussi un projet de partenariat avec Radio Châtel RTL 2, qui, lorsque nous lui communiquerons, donnera des informations sur nos activités. L'affichage de nos activités dans toutes les entrées des immeubles n'avait pas donné satisfaction lorsque nous le faisons, car ces affiches avaient été bien souvent enlevées.

L'assemblée générale de la Fédération Française des Associations de Résidents de Stations de Montagne aura lieu le 9 août à Chamonix. Thème choisi : L'eau sous tous ses aspects dans les stations.
Un résumé de cette assemblée générale vous sera donné dans notre prochain bulletin d'octobre.

Gérard VAN LOO laisse la parole à Christiane SIFFER qui donne des informations sur les activités de cet été. Chaque année, de plus en plus d'adhérents s'inscrivent à nos activités, ce qui lui fait bien plaisir, car cela dénote, que les sorties proposées plaisent à l'ensemble des adhérents. Mais cette année le record est battu avec 92 inscrits pour la sortie TRAIN DU CHOCOLAT, elle avait réservé 60 places au mois de mai, et pour contenter les 92 inscrits il a fallu organiser début août un second voyage à Gruyères. Il y aura donc 2 voyages l'un le 14 août et l'autre le 16, car il était impossible de réserver 32 places supplémentaires le 14 (le train étant complet). Elle demande aux participants à la réunion que 32 personnes qui le peuvent changent leur date de voyage et s'inscrivent pour le 16. Le tournoi de pétanque a toujours son succès habituel avec une trentaine de participants au tournoi et une cinquantaine pour le repas - 60 personnes sont inscrites pour la tartiflette à la ferme de l'Ortaz et pour le reste des sorties FOILLEUSE et TRE CHAUFFE il y a plus de 60 inscrits...

Gérard VAN LOO accueille Mr THOULE Maire de Châtel, Jean François VUARAND de l'Office de Tourisme, Bernard HUGON Directeur Administratif de la SAEM et Thierry WEIGERT de RTL 2 et leur laisse la parole.

Mr THOULE est très heureux de rencontrer tous les adhérents qui sont toujours aussi nombreux. Il nous parle du nouveau bulletin d'informations municipales de l'été 2007 et nous commente rapidement son contenu - l'aménagement du Centre village - l'avancée des trottoirs, l'avancement du projet de la piscine, la couverture de la patinoire, les travaux à la maison Châtellane, la liaison Super-Châtel/Linga... Puis il donne le micro à Jean François VUARAND qui donne des informations sur le travail réalisé par l'Office de Tourisme de Châtel. Le domaine des PORTES DU SOLEIL arrive en seconde position après les « 3 vallées » sur le marché des alpes françaises, c'est un bon produit. Mais les touristes apprécient aussi la région pour le repos, la contemplation, l'environnement naturel, l'espace patrimonial, les chalets d'agriculture de la vallée d'Abondance et son fromage.

Beaucoup de travail est à prévoir pour la montagne en été qui est en 4ème position, derrière le littoral, la campagne, la ville. Un recul est constaté, il s'explique par les mauvaises conditions climatiques, mais aussi par un besoin de prestations de meilleure qualité tant en hébergement qu'en offres d'activités, à un rapport qualité/prix performant. Il y donne des informations sur les manifestations pour le mois d'août

Mr Bernard HUGON lui succède pour donner des informations, le chiffre d'affaire de l'hiver dernier est en baisse ainsi que la fréquentation en raison bien sûr des conditions d'enneigement. Par rapport aux stations de la Haute Savoie Châtel limite plutôt bien ce recul. Tous ces chiffres nous avons pu les obtenir grâce aux aménagements de pistes, le nouveau télésiège des Combes, le nouveau télésiège de Chauv Fleurie, qui a amené un certain nombre de clients chez nous. Investissements pour l'hiver prochain : gros travaux sur la piste des Combes, de Cornebois, ouverture d'une nouvelle piste qui raccordera la piste de Pré la Joux, des travaux sur la piste du Linga de SuperChâtel et Torgon. Il faut réfléchir à la pérennité de nos remontées mécaniques et aux moyens de garder nos clients. Un projet très important qui se fera sur plusieurs années est à l'étude, il s'agit de l'enneigement artificiel de tout le domaine des Rochassons, de Cornebois, de Chauv des Rosées, le passage de Plaine Dranse etc. Il s'agit d'un projet très ambitieux qui ne pourra se faire que sur 2 à 3 ans. Le but recherché est de garantir la praticabilité de cette partie primordiale du domaine skiable pour la station.



Aménagement du triangle au bas du chemin de l'étringa (en face de la crêperie)

Date de fin de travaux de la route de Vonnes

Ce terrain est privé et plusieurs courriers ont déjà été faits par la Municipalité pour demander au propriétaire d'aménager ce terrain. C'est le propriétaire qui est responsable s'il devait arriver un accident.

Les travaux ont débuté au printemps, actuellement l'entreprise est en congé annuel mais les travaux devront reprendre à la fin du mois et seront terminés pour cet hiver.

Avec tous les travaux qui se font à Chatel, est ce qu'il y aura une augmentation des impôts ?

Si on peut faire autant de travaux qui améliorent nettement le village, il faut bien le dire, c'est grâce aux impôts – aux impôts de tout le monde. Une contrepartie non négligeable à cela est l'augmentation sensible de la valeur des investissements immobiliers.

La commune ne souhaite pas que les impôts augmentent trop et c'est pour cette raison que tous les travaux ne peuvent pas se faire en même temps

La piscine qui est actuellement à l'étude est nécessaire pour Châtel. Car si rien n'est fait, on risque qu'il arrive

ce qui est arrivé à Abondance, les clients choisiront une station comme Tignes, ou les Menuires, où il y a toutes ces installations...

Quel sera l'importance du parking pour la nouvelle piscine, pour protéger les parkings privés

Si la piscine se fait à la Béchigne, projet qui serait opérationnel en 2012, il y a une grande possibilité de faire des parkings, ce qui n'est pas le cas à l'endroit où elle se trouve en ce moment, où les riverains sont bien embêtés par les voitures qui stationnent un peu partout.

Date de l'enquête public PPR

Cette enquête devait se faire à l'automne dernier et c'est le Préfet qui lance cette enquête publique. Mais entre temps un nouveau Préfet a été nommé, il faudra probablement attendre jusqu'en 2008 pour que l'enquête publique ait lieu.

Protection des piétons le soir à partir de 17 heures entre le cinéma et la boulangerie

La question a été posée : est-ce que cette partie de route restera piétonnière ? On fera un test – un arrêté a été pris – les commerces ont eu l'autorisation de mettre des tables et chaises sur une partie de la route pour permettre à leur clientèle de s'asseoir et pour l'instant aucune critique n'a été faite. Il serait souhaitable de diversifier le commerce dans cette rue et de ne pas y trouver que des bars ou restaurants. Le but est de faire un centre semi piétonnier.

Autre projet : l'hôtel PLEIN SOLEIL (en face de la gare de Super Châtel) sera démoli et une résidence de tourisme va être créée sur cet emplacement.

L'accès de cette résidence se fera entre le cinéma et l'hôtel « Les rhododendrons » avec parkings souterrains, 2 pour la commune (parking public) et 1 pour la résidence. La poste sera transférée à la Maison Chatellane, la circulation de ce secteur, sera bien améliorée.

Circulation sur la route de Thonon – limitation de vitesse des véhicules, passage protégé pour piétons, et continuité des trottoirs vers le bas

Bien entendu on peut faire d'autres passages piétons, mais il ne faut pas non plus en faire tous les 2 mètres. La continuité des trottoirs se poursuivra – Tout conducteur devrait savoir qu'en rentrant dans un village la vitesse est réglementée à 50 km/heure – Il y a effectivement des conducteurs qui ne respectent pas cette limitation de vitesse.

Un véhicule épave est située sur la route du Bouchet

Ce véhicule est resté depuis cet hiver, et après plusieurs courriers de la municipalité cette épave est partie, mais elle est à nouveau remplacée par une autre...

Un propriétaire peut il abattre ses arbres sans autorisation administrative ?

De plus en plus notre village est enfoui par les arbres, car lors des constructions des chalets, les propriétaires ont planté des arbres, qui ont grandi. Bien entendu sur votre propriété vous pouvez faire ce que vous voulez, à condition de respecter bien sûr les servitudes légales.

Pourquoi des hostilités pour les propriétaires étrangers ?

Cette question surprend toute l'assistance ! La station souhaite bien sûr être ouverte au tourisme international...

De nombreux problèmes après la fermeture des boîtes de nuit : dégradations, nuisances...

C'est vrai qu'il y a des dégradations avec des poubelles renversées, des tags sur les maisons etc... Cette année la boîte de nuit restera encore vers le lac, mais une étude est actuellement en cours, pour réinstaller une boîte de nuit dans locaux de la SAEM (gare de SUPERCHATEL) qui est un endroit de 750 m², pas d'ouverture, pas de fenêtres – elle serait louée à un gérant sérieux, mais l'établissement, comme la piscine couverte doit faire partie des offres de notre station.

Y aura-t'il des mains courantes sur l'escalier qui vient d'être installé ?

Elles n'étaient pas prévues dans le projet, mais pourquoi pas ? Ce ne doit pas être un grand souci pour l'installer.

Félicitations pour le fleurissement de CHATEL,

Mr THOULE est très touché et très heureux que le fleurissement plaise – Cette année il espère obtenir une 3ème fleur.

FAMILLE PLUS MONTAGNE : des exigences

Châtel bénéficie depuis environ un an du label qualité Famille Plus Montagne. Pour Châtel, précise l'Office de tourisme de la station, « ce label n'est pas une finalité, mais un signe de qualité officielle attestant d'un avantage significatif apporté par un produit au consommateur ».

Pour conserver ce label, la commune doit répondre à des exigences en termes d'accueil et d'information, d'animations, d'activité, de découverte de l'environnement et des patrimoines d'hébergements et de restauration, ainsi que d'équipement, de transports et de sécurité. Or de nombreux points restent à améliorer, voire à créer, faisant débat en conseil municipal.

« La Commune doit se donner les moyens de faire avancer ce dossier car elle est l'organisme qui pousse pour obtenir ce label »
L'installation d'un chalet d'accueil, l'acquisition de drapeaux flammes pour les différents sites, une brochure, une nouvelle piste de luge à Pré la Joux à la place d'une piste au village qui n'a jamais été utilisée, un accueil des enfants par l'ESF en bas de la télécabine de SuperChâtel sont autant de questions à régler pour conserver le précieux label.

UN TOTEM POUR LA VIA FERRATA DES SAIX DE MIOLENE

Située au centre de la vallée d'Abondance, la via ferrata des Saix de Miolène porte bien son nom puisque littéralement cela signifie « le rocher du milieu de la vallée »

Cette situation centrale offre aux adeptes de ce sport des panoramas remarquables sur la vallée et ses villages tandis que les non-pratiquants peuvent observer les ferratistes depuis le bas.

Le site pourra désormais être mieux repéré puisque depuis cet été un totem d'environ dix mètres en indique l'entrée. L'initiative en revient à Bernard Maxit, le maire de la commune, et Pierre Gallay, employé aux services techniques. Plusieurs options ont dans un premier temps été envisagées, mais toutes jugées trop chères.

Place alors à l'imagination. Dès lors l'idée germe de créer une structure rappelant la via ferrata « J'ai dessiné la silhouette d'un homme, taille réelle, et Gilles Benand s'est chargé de découper le gabarit dans une tôle qui a ensuite été installée par les services municipaux à un arbre de 7 à 8 mètres de long » précise Bernard Maxit pas peu fier d'avoir préféré la créativité à la facilité.



UN NOUVEAU BUREAU POUR LES PORTES DU SOLEIL

Lors d'une assemblée générale extraordinaire l'association des Portes du Soleil avait pris la décision de se donner les moyens d'une nouvelle structure et d'une nouvelle organisation. Son bureau exécutif vient d'être désigné par les représentants des mairies, des offices de tourisme, des remontées mécaniques et des écoles de ski. Les votes ont porté Georges COQUILLARD

à la présidence des Portes du Soleil, hôtelier et restaurateur à Morzine depuis 1972, il fut aussi vice président puis depuis treize ans président, de l'office de tourisme de Morzine, fonction dont il ne souhaite pas démissionner malgré ses nouvelles attributions. A ces côtés, Marianne Maret présidente des communes de Trois Torrents/Morgins, et Philippe Thoule, maire et président des remontées mécaniques de Châtel, assumeront la vice présidence. Ce dernier officiera également en qualité de trésorier secondé dans cette tâche par Raymond Monay ancien président des PDS et directeur des remontées mécaniques de Champéry, qui sera également président de la commission communication interne. Enfin Henri Pierre Galletti de l'office de tourisme de Champéry et Jean Pierre Calvet directeur des remontées mécaniques d'Avoriaz seront respectivement secrétaire et secrétaire adjoint. Ce dernier sera également président de la commission communication extérieure, tandis que Alain Boulogne, maire des Gets assurera la présidence de la commission de recherche et développement.

LA BELLE DIMANCHE, UN SUCCES JAMAIS DEMENTI AU FIL DES ANS



Pour cette trente et unième édition de la Belle Dimanche une centaine de belles lunettes s'étaient donné rendez vous à Plaine Dranse pour le concours communal. Cinq éleveurs ont été récompensés : en catégorie vaches laitières, Guy Crépy remporte le concours ex-aequo avec Emmanuel David, devant Philippe Vuarand, Claude Marchand, Denis David-Rogeat, Dominique Vuarand et Florent Crépy, Patrick Vuarand remporta les premiers prix en génisse 1 à 2 ans et 2 ans et plus.

Mais la Belle Dimanche c'est aussi et surtout la fête des bergers qui fut comme toujours particulièrement suivie avec un public estimé à plus de 10.000 visiteurs qui ont pu accéder gratuitement aux festivités.

Après la messe en plein air célébrée par Dom Joseph, chanoine de la communauté des paroisses Saint Maurice, chacun a pu découvrir à son rythme et au son des différentes formations musicales, le savoir-faire des artisans présents.

Dans l'après midi le spectacle des Aigles du Léman n'aura pas manqué d'attirer la curiosité des petits et des grands.

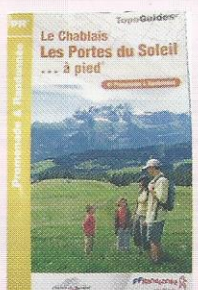


LE TOPOGUIDE DES PORTES DU SOLEIL REGROUPE UNE QUARANTAINE D'ITINERAIRES DE RANDONNEE

Initié par l'ancienne équipe dirigeante de l'Association des Portes du Soleil ce topoguide présente 41 promenades et randonnées et a été réalisé avec le concours de la Fédération française de randonnée et le soutien de la région Rhône-Alpes, soutien qui s'inscrit dans le cadre du contrat de développement du Chablais.

Bruno Gillet, directeur de l'association, précise « cet ouvrage répond en fait à une attente de la clientèle qui fréquente le domaine 75% de celle-ci souhaite davantage connaître les détails de la randonnée qu'elle s'apprête à faire » Ce topoguide regroupe ainsi des informations très précises sur la situation des randonnées, les dénivelés, les difficultés du parcours, les sites à découvrir, monuments, faune, flore.

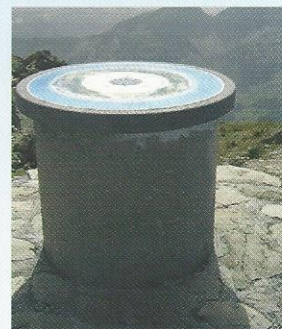
Des photos et des dessins agrémentent l'ouvrage qui présente également les références gastronomiques. L'ensemble de ces données a été le fruit du travail de la commission sentier présidée par Michel Girard et dont l'équipe sur le terrain a effectué le balisage des différentes randonnées proposées. - Vous trouverez cet ouvrage à l'Office de Tourisme -



UNE TABLE D'ORIENTATION AU SOMMET DU MONT DE GRANGE

Devant l'intérêt du site du Mont de Grange par les nombreux randonneurs, son sommet étant sur les trois communes du haut de la vallée, l'idée de mettre une table d'orientation au sommet du plus haut massif de la vallée d'Abondance a vu le jour il y a un an. Le projet fut porté par le SICVA avec recherche de financement.

Un travail minutieux pour la réalisation de l'aquarelle a été fait durant cet hiver et plusieurs responsables des communes concernées ont pu apporter les dernières modifications dont Jean Yves Frederiksen, guide +bien connu dans la vallée. La table vient d'être installée par la société des Remontées Mécaniques de Châtel ce lundi. Nul doute que les randonneurs sauront apprécier ce magnifique panorama en mettant les noms sur les sommets que l'on peut apercevoir dans un rayon de 360°. Le coût de l'opération 11 045 € est subventionné à valeur de 3 313 € par la Région, 5 000 € par le Département et un autofinancement de 2 732 € par le syndicat intercommunal, les stations de La Chapelle d'Abondance et Châtel. Pendant l'installation de cette table d'orientation les premiers randonneurs se sont d'emblée montrés intéressés par cet outil d'orientation.



LES AMENAGEMENTS DES TOILETTES A PRE LA JOUX

En 2005 la société des remontées mécaniques a réalisé des WC publics à Plaine Dranse, lieu très fréquenté en cette journée du 19 août avec les 10 000 visiteurs de la Belle Dimanche et la présence en continue d'un agent de la société des remontées mécaniques, qui avait bien à faire car les notions d'hygiène et de propreté ne sont pas à la hauteur de tous et toutes. La société soucieuse du confort des visiteurs, été comme hiver, continue ses efforts en matière d'aménagement du domaine skiable en réalisant pour cet hiver de nouveaux WC publics à Pré la Joux. Cette réalisation qui vient en complément de la réhabilitation du bâtiment accueillant les nouvelles caisses inaugurées l'hiver précédent, comprendra 7 WC dont deux spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du label Famille Plus décerné à la station, un coin change bébé sera proposé. Il est certain que ce nouvel espace sera apprécié par les skieurs et visiteurs de plus en plus nombreux dans ce secteur, c'est un service que toutes les stations se doivent à leurs clientèles et à Châtel la démarche s'est engagée dans les différents secteurs d'activités du village de montagne proche de la Suisse qui est un exemple en la matière

Les Infos de la STATION : Projets en cours, Evènements...

La Liaison Super Châtel Linga

Ce projet, toujours au stade des études, rencontre quelques oppositions dans la station, en particulier de la part des propriétaires fonciers concernés. La concertation se poursuit...

Couverture de la Patinoire de Vonnes

Ce projet vient d'être arrêté par le Préfet suite à un recours des riverains du Lac de Vonnes. Affaire à suivre.

Un glissement de Terrain à La Grande Mouille

Un glissement de terrain conséquent s'est produit le 19 septembre sur le chantier de construction de chalets au lieu dit «La Grande Mouille». Ce glissement a entraîné la destruction totale du Chalet situé juste en aval. Les décombres de ce chalet appartenant à des résidents écossais depuis 1988 se sont retrouvés sur la route de Thonon. Cet accident qui n'a heureusement fait aucune victime fait parler beaucoup de monde dans la station... Quant à nous, dans l'attente des résultats des enquêtes administrative et judiciaire (civile puisqu'il n'y a heureusement eu aucune victime) éventuelles, nous ne ferons aucun commentaire à priori.

Concours de Pétanque

32 participants à ce concours – toujours avec de la bonne humeur – le soleil était présent et le jeu était pris très au sérieux.

Classement Concours général

- 1 – l'équipe de Mr BEVILAQUA et Christiane VAN LOO
- 2 – l'équipé de Jean Jacques SIFFER et Mr TEMPLE
- 3 – l'équipe de Mr PALARIC et Mr SCHILTZ
- 4 – l'équipe de Christiane SIFFER et Monique SEGAL

Classement Complémentaire

- 1 – Mme HUET et Mr LE GALLIC
- 2 – Mr Claude HYNDRYCHX et Mme CAILLOUX

Classement Super Complémentaire

- 1 – Mr Joel HUET et Mme VIRAL

- les gagnants ont été bien récompensés par des lots offerts par Mr VESIN.

Toutes nos félicitations pour les heureux gagnants.



Sortie à la Ferme d'Ortaz

Pour la première sortie de l'année, «les marcheurs» avaient rendez-vous au Petit Châtel où chacun est monté à son rythme tout en admirant les vues magnifiques de notre village d'adoption. Arrivés au télécabine, nous avons été rejoints par les «non-marcheurs» qui eux avaient emprunté ce dernier. Les 2 groupes réunis (une bonne cinquantaine), nous nous sommes dirigés vers ORTAZ où Monsieur VESIN nous attendait dans sa ferme d'altitude.

C'est sous un beau soleil, en pleine nature, avec comme bruit de fond les cloches des vaches, que nous avons savouré notre repas dans une ambiance très conviviale grâce à la bonne humeur de chacun.

Après un petit remontant «pour la route» nous sommes redescendu selon le mode de notre choix (marche ou télécabine) en pensant déjà à notre prochaine rencontre !

Françoise BLERY



Sortie à la FOILLEUSE

Cette sortie prévue pour le 8 août avait été remise 3 fois car le temps était très mauvais - remise 2 jours plus tard mais le temps était encore plus mauvais...de la neige à 1700 mètres... ! donc il a fallu la remettre encore une fois au samedi 11 août et là, quelle chance ! le temps avait été relativement beau ce qui nous a permis d'avoir une superbe vue sur les dents du Midi. Heureusement que le restaurateur, que j'ai eu plusieurs fois au téléphone, était fort arrangeant et il comprenait fort bien que nous n'allions pas monter en télésiège par mauvais temps, et il a pu nous préparer une excellente fondue au fromage (avec un mélange de 3 fromages suisses..) et une bonne tarte aux myrtilles pour clôturer ce repas.

L'ambiance a été fort bonne. Après le repas, le groupe s'est séparé : les plus courageux sont descendus par avec Anne Catherine et Patrick ; un autre groupe est descendu avec J.Louis HAUMESSER ; 3 personnes dont moi-même sont descendues par le chemin qui nous semblait le plus court mais qui était relativement pénible, et quelques personnes sont descendues par le télésiège.

Mais tout le monde est arrivé au bas du télésiège à Morgins, quelques uns un peu fatigué, et d'autres en pleine forme.

Christiane



Le Train du Chocolat

Départ de bon matin à 8 heures au lac de Vonnes – 92 personnes ayant répondu favorablement à cette sortie, il a fallu faire deux groupes sur deux journées.

Direction MONTREUX à la gare pour prendre le «train du chocolat» Il s'agit d'un train spécial avec voiture «Belle Epoque» et «panoramique». Nous voilà installés pour un trajet d'environ 1 heure.

Ce petit train serpente au-dessus du lac léman et ensuite dans la forêt et les alpages. Pendant ce trajet il nous a été servi un café et un croissant fourré au chocolat, lesquels ont été fort appréciés des participants. Arrêt à la maison de Gruyère, visite de la fromagerie avec démonstration de la fabrication du gruyère Suisse.

A l'issue de cette visite, fort intéressante, un autocar nous a emmené au château, lequel se trouve dans les Préalpes Fribougeoises, un des plus prestigieux Châteaux de la Suisse et qui domine majestueusement la cité médiévale.

Nous avons continué notre périple en reprenant le train pour nous conduire à Broc, à la chocolaterie Cailler-Nestlé.

Ensuite, un guide nous a expliqué la fabrication du chocolat de la matière première à l'empaquetage et projection d'un film. La dégustation des chocolats plus succulents les uns que les autres a été très bien accueillie. Notre sortie s'est terminée en reprenant le train pour revenir à Montreux.

Il s'agit d'une journée bien remplie accompagnée de deux charmantes hôtesse- Nous garderons un excellent souvenir.

Michèle FERABOLI



Sortie TRE CHAUFFE

La coutume pour beaucoup d'entre nous est que nos vacances s'achèvent par la traditionnelle ballade à UBINE, mais cette année pour les raisons que nous connaissons, nouvelle destination : TRE CHAUFFE, bien évidemment sur les conseils de Maité.

Comme d'habitude, rendez-vous au Lac de Vonnes : 9h30 pour les marcheurs et 11h pour les non marcheurs sous un ciel un peu nuageux, mais pas de pluie !

Arrivés à TRE CHAUFFE, nous sommes une vingtaine autour d'Anne-Catherine, prêts pour cette excursion inédite et pittoresque.

Après un départ au rythme plutôt soutenu, la cadence s'est ralentie car le parcours difficile à l'origine l'était encore plus vu les conditions climatiques de cet été ainsi que le passage de sangliers ce qui occasionna quelques chutes mais heureusement sans gravité ! Par contre, nous avons pu admirer un panorama magnifique sur le Léman, les Cornettes de Bise, la Dent d'Oche,...

La marche achevée, nous avons rejoint l'autre groupe et nous nous sommes rendus à la chèvrerie où nous attendait un excellent déjeuner avec les produits du terroir très copieux et surtout comme toujours dans l'ambiance et la bonne humeur.

Le repas terminé, beaucoup d'entre nous ont rendu visite aux animaux (cochons, vaches, âne,...) puis nous nous sommes séparés en échangeant nos adresses e-mail pour s'envoyer quelques photos souvenirs...

Françoise BLERY

